

DOCUMENT 1

Note de service APC 2018 2019

Objectif général : contribuer à la maîtrise de la langue française par tous en réponse aux résultats de l'étude internationale PIRLS (textes narratifs et informatifs en fonction de l'intention de lecture)

Objectifs opérationnels :

- susciter ou développer chez les élèves le goût du lire ;
- mieux connaître les livres ;
- engager les élèves dans la lecture de textes longs ;
- favoriser les échanges sur les lectures réalisées ;
- encourager les capacités de lecture à voix haute.

Public : tous les élèves de l'école maternelle et de l'école élémentaire, notamment les plus fragiles.

La taille et la composition des groupes d'élèves seront à déterminer en fonction de l'activité proposée.

Modalités :

- organisation sous forme d'**ateliers** ou de **club de lecture** ;
- complémentarité entre APC et heures d'enseignement.

→ 36 heures devant élèves :

- soit 1 heure hebdomadaire
- soit 2x 30mn du cycle 1 au cycle 3 consacrées exclusivement à la mise en œuvre d'activités relatives à la maîtrise de la langue et à la lecture.

La préparation des temps d'APC, composition des groupes, gestion du matériel et du temps et les temps de régulation (bilans intermédiaires permettant d'affiner le dispositif) feront l'objet d'un travail d'équipe dans le cadre des 48 heures consacrées (Décret n° 2017-444 du 29 mars 2017 relatif aux obligations de service et aux missions des personnels enseignants du premier degré) :

- aux travaux en équipes pédagogiques ;
- aux relations avec les parents ;
- à l'élaboration et au suivi des projets personnalisés de scolarisation pour les élèves handicapés.

Annexe 1→**Avenant au projet d'école** : retour des avenants à l'IEN de circonscription **le 10 septembre 2018** ;

- *l'organisation pédagogique des APC inscrite dans l'avenant sera présentée lors du premier conseil d'école.*

Annexe 2→**Propositions et ressources** : ce document d'aide vise à proposer des pistes répondant aux nouveaux objectifs des temps d'APC.

DOCUMENT 2 Annexe 1

Projet d'école 2017 / 2020

Avenant 2018/2019 : Mise en œuvre des activités pédagogiques complémentaires à partir de la rentrée scolaire 2018 (annexe 1)

Objectif général	Contribuer à la maîtrise de la langue française par tous en réponse aux résultats de l'étude internationale PIRLS.						
Objectifs opérationnels	<p>En complémentarité avec le temps d'enseignement, il s'agit de :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ susciter ou développer chez les élèves le goût du lire ; ➤ mieux connaître les livres ; ➤ engager les élèves dans la lecture de textes longs ; ➤ favoriser les échanges sur les lectures réalisées ; ➤ encourager les capacités de lecture à voix haute. 						
Modalités de mise en œuvre des 36h en présence des élèves							
Quelle organisation hebdomadaire ? (cocher les cases prévues à cet effet)		1heure	2x30mn	Jours de la semaine			
				L	Ma	J	V
	Cycle 1	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Cycle 2	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Cycle 3	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Quels horaires proposés ? (Indiquer les horaires dans les colonnes adéquates)		Début de journée	Fin de journée				
	Cycle 1				
	Cycle 2				
	Cycle 3				
Quel lieu retenu pour l'atelier ou le club de lecture ?		Espace dédié dans la classe		Espace dédié hors la classe (BCD, autres...)			
	Cycle 1						
	Cycle 2						
	Cycle 3						
Nature des activités possibles	<p>Se reporter à l'annexe 2</p> <p>« Mise en œuvre des APC 2018/2019 : objectifs – propositions – ressources »</p>						

DOCUMENT 3 Annexe 2

Mise en œuvre des APC 2018/2019 : objectifs – propositions – ressources (annexe 2)

Objectifs opérationnels	Ressources à disposition	
<p>Susciter ou développer le goût de lire et mieux connaître les livres ; Engager les élèves dans la lecture de textes longs.</p> <p>→conduire l'élève à lire, accompagné de son enseignant et de ses camarades en situation de classe (niveau 1 - atelier).</p>	Cycle 1	Cycles 2 et 3
	<p>-Parcours littéraires : tous les parcours sont disponibles à partir du lien suivant http://ien58-sn1.cir.ac-dijon.fr/2016/03/22/articuler-liredirecrire-pour-mettre-en-place-un-enseignement-explicite-de-la-comprehension/</p>	
<p>→Faire en sorte que l'élève devienne un lecteur autonome et passionné et que l'exercice de la lecture soit pour lui familier (niveau 2- club de lecture).</p>	<p>En maternelle, poursuite du travail sur le projet lecteur engagé en classe avec les élèves les plus fragiles : en s'appuyant sur les parcours littéraires.</p> <p>Cycle 1 : un exemple http://ien58-sn1.cir.ac-dijon.fr/wp-content/uploads/sites/33/2015/03/compr%C3%A9hension-d%C3%A9marche-B%C3%A9b%C3%A9s-Chouettes-Martin-Wadell.pdf</p>	<p>Cycle 2 : un exemple http://ien58-sn1.cir.ac-dijon.fr/wp-content/uploads/sites/33/2017/12/Le-personnage-de-la-sorci%C3%A8re-cycle-2.pdf</p> <p>Cycle 3 : un exemple http://ien58-sn1.cir.ac-dijon.fr/wp-content/uploads/sites/33/2016/04/VDP-rogression-Organiser-une-progression-de-cycle-autour-du-personnage-de-logre-2.pdf</p>
	<p>-Susciter dans l'école un système de prêt à domicile ou d'échange de livres entre les élèves : mettre en place des séances de présentation aux camarades de la classe des ouvrages que l'on a aimés et que l'on souhaite partager. La BCD ou un endroit dédié dans la classe peuvent être le lieu propice à ce type d'activité.</p> <p>-Projets partenariaux : projets nationaux et ressources proposés par les bibliothèques municipales (Echappées lectures, Printemps des poètes +valisette de prêt + animations lecture...)</p> <p>-Concours, Silence ! nous lisons, rallyes –lecture etc.</p>	
<p>Encourager leurs capacités de lecture à voix haute :</p> <p>→de la lecture (fluence) à la mise en voix des textes (valeurs expressives et interprétatives des textes).</p>	<p>Pour les cycles 1, l'enseignant procède à des lectures magistrales qui précèdent des séances de langage oral pour travailler l'oral scriptural. Les sacs à histoire, boîtes à raconter, raconte-tapis, serviront de supports à la reformulation.</p>	<p>En cycles 2 et 3, la lecture à haute voix peut porter :</p> <p>-soit sur un passage choisi par l'enseignant ;</p> <p>-soit sur un passage qui a particulièrement retenu l'attention des élèves (solicitation des émotions ou en créant une surprise...)</p> <p>Lors des activités préliminaires au choix des passages retenus, l'enseignant peut désigner, parmi les élèves, un « maître des passages » pour sélectionner des</p>

	<p><u>Eduscol – ressources cycle 1</u> Activités ritualisées pour apprendre à raconter (pages 22 à 31) : http://cache.media.eduscol.education.fr/file/Langage/42/5/Ress_c1_langage_oral_activite-ritualisees_456425.pdf Un oral élaboré et proche de l'écrit : l'oral scriptural (pages 7 à 11) : http://cache.media.eduscol.education.fr/file/Langage/40/6/Ress_c1_langage_fiches-repere_456406.pdf</p>	<p>extraits à lire à haute voix au groupe ,expliquer pourquoi il les a choisis et demander aux autres de donner leur réaction face à ces extraits. Dans les deux cas, le travail de lecture à haute voix nécessitera <u>un entraînement et une préparation</u> : entreprendre sa diction (groupes de souffle, respect de la ponctuation, jeux sur les intensités...), l'écouter, le réécouter, procéder à des enregistrements, le mettre en scène. Ces lectures peuvent contribuer à <u>la mise en mémoire des textes</u> (lectures récitées, récitations). Une attention particulière sera portée à la lecture magistrale modélisante au cycle 2 comme au cycle 3.</p>
<p>Favoriser les échanges sur les lectures réalisées.</p>	<p>En maternelle, les échanges peuvent permettre de verbaliser et de partager les ressentis et les émotions à la suite des lectures magistrales.</p>	<p>Les échanges pourront être conduits: -soit dans une relation maître/élèves à partir de questions ouvertes qui visent la mise en lien des éléments du texte afin de construire collectivement le sens. Comment fais-tu pour comprendre...? L'enseignant reformule les propositions des élèves, met en mots les inférences et organise des retours au texte mais aussi aux illustrations pour faire argumenter et justifier les hypothèses de compréhension ; - soit dans des échanges entre pairs par petits groupes. Pour faciliter les échanges et les rendre plus productifs, l'enseignant peut, en cycle 3, attribuer des rôles aux élèves : <u>L'animateur de la discussion</u> : il stimule la discussion dans le groupe en proposant des questions ouvertes : « Que pensez-vous du dernier chapitre ? De quelle façon avez-vous réagi quand... ? ». Il sollicite la contribution des autres membres. <u>Le maître des liens</u> : il fait part de ses expériences personnelles reliées au texte et demande aux autres s'ils ont déjà vécu des expériences similaires. <u>L'illustrateur</u> : il crée une réaction graphique, non linguistique, au texte. <u>Le chercheur</u> : il apporte des informations reliées à des aspects particuliers du livre (l'auteur, la période dans laquelle s'inscrit l'histoire...).</p>
	<p>Tenir un carnet de lecteur (cycles 1,2 et 3) On peut suggérer aux élèves de tenir « un carnet de lecture » où ils notent les livres lus et inscrivent leurs remarques personnelles, des illustrations, un court passage qui aura retenu leur attention. Ces carnets peuvent être les supports des séances de présentation aux camarades de la classe des ouvrages que l'on a aimés et autour desquels on souhaiterait échanger. En fonction du cycle, on pourra proposer des boîtes à histoires recueillant des objets évoquant l'album lu.</p>	